



INFO-BREVES

Juillet 2025

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de viabilisation du futur lotissement La Croix aux filles 2 se feront à compter du 3^{ème} trimestre avec les travaux d'aménagement des 13 parcelles par MTP de Faye L'Abbesse pour un montant de 165 842€ et l'éclairage public par SAS DELAIRE de Chef-Boutonne pour 16 680€.

Un panneau d'information a été commandé auprès de SAS FROUIN PUBLICITE pour un montant de 468€ et mis en place à l'entrée du bourg

Afin de sécuriser les points d'arrêts de transport scolaire, l'agglomération du bocage bressuirais nous demande de les matérialiser. La commune a acquis des panneaux de signalisation auprès de SIGNAUX GIROD pour un montant de 630€ et va faire faire le marquage au sol réglementaire au niveau de l'Avenue Jules Trinchot et du lieu-dit la Chauvelière.

Comme tous les ans, la commune va faire réaliser les travaux d'entretien de la voirie communale avec du PATA (point à temps automatique: émulsion de bitume et gravillons) pour palier l'usure et les dégradations ponctuelles de la chaussée. C'est CHARIER TP de Cerizay qui a été retenu pour un coût de 880€/tonne HT et environ 10 tonnes de matériaux.

Le renouvellement de la canalisation d'eau potable par CISE TP pour le compte du SVL sur les villages de la Rousselière, le Châtelier, Chaume, la Thibaudière, la Grellière et les Luneaux sont sur le point de se terminer.

BÂTIMENTS PUBLICS

Les études pour la réhabilitation de l'ancien bar-restaurant de la Place du Général de Gaulle sont à présent terminées. Le permis de construire a été validé et les appels d'offres pour les travaux sont en cours. Les travaux devraient commencer au 4^{ème} trimestre pour une ouverture courant 2026. Les

travaux de branchement d'assainissement auprès de l'AGGLO2B ont coûté 3 800€ et d'eau potable auprès de VEOLIA EAU pour 4 160€.

Différents travaux de couverture vont être effectués sur les bâtiments communaux par BCZ de Bressuire : démoissage de la toiture de la mairie pour un montant de 3 516€ et réparation de la toiture de l'église pour un montant de 2 004€.

AMÉNAGEMENTS

L'éclairage du terrain de foot vient d'être changé pour faire des économies d'énergies. Les lampes ont ainsi toutes été passées en LED. Les travaux d'un montant de 50 000€ ont été réalisés par SEOLIS, subventionné à hauteur de 30 000€.

Un parcours d'orientation a été inauguré sur la commune le 17 mai dernier. Il a été réalisé par les élèves du BTS-DATR de SèvrEurope en partenariat avec Aty'Sport. Il est en libre accès et le départ se fait depuis la place des Tilleuls (parking de l'accueil périscolaire).

Un projet d'enherbement d'une partie de la cour de l'école du Pré Vert va être réalisé pendant les vacances d'été afin de désimperméabiliser les sols et de revégétaliser les milieux pour le bien-être des enfants.

MATÉRIEL

A la demande du club de basket, afin de saisir les feuilles de match par internet, le Wifi public a été installé dans la salle de sport par l'AGGLO2B et acheté auprès de ACT SERVICE INFORMATIQUE pour un montant de 440€.

POINTS DE COLLECTE

La commune a adopté la convention de déploiement de caméras intelligentes avec l'AGGLO2B pour lutter contre les incivilités au niveau des points de collecte des déchets.

DECHETTERIE

Les déchetteries de l'Agglo2B seront ouvertes du 16 juin au 13 septembre de 7h30 à 13h du lundi au samedi.

DIVERS

La campagne de recensement de la population a eu lieu sur notre commune cette année (1 fois tous les 5 ans). Les 1^{er} chiffres de la collecte nous informent d'une hausse de notre population de 5,39%.

TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition suivants

- Taxe d'habitation : 14%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,83 %

CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que l'inscription est obligatoire avant le 1^{er} août. Toute inscription postérieure à cette date ne sera pas prise en compte pour l'année scolaire.

Tarifs pour l'année scolaire 2025/2026

- Enfant (régulier) : 3.85 €
- Enfant (occasionnel) : 5.15 €
- Adulte : 7.60 €

Pour les personnes extérieures à la commune et/ou ne payant pas d'impôts sur la commune

- Enfant (régulier) : 4.85 €
- Enfant (occasionnel) : 6.15 €
- Adulte : 8.60 €

CONGES ANNUELS

BG PAYSAGRI SERVICES

- Du 14 juillet au 31 août

BIBLIOTHEQUE

- Du 4 au 24 août

COIFFURE à domicile (Katia Vouhé)

- Du 1^{er} au 19 août

DUSSUTOUR Mickaël

- Du 15 au 31 août

GREG B CONCEPT

- Du 8 août au 8 septembre

JTM (Julien Trit Menuiserie)

- Du 2 au 31 août

JOUBERT TP

- Du 1^{er} au 12 septembre

LA CASE A GUI (Camion Pizza)

- Du 6 juillet au 7 septembre

LA POSTE

- Du 11 au 29 août

LIAIGRE Isabelle

- Du 2 au 24 août

MAINARD Franck (Curavert)

- Du 2 au 9 août

M DESAMANTAGE

- Du 2 au 24 août

M.T.P. 79

- Du 1^{er} au 22 août

NB PHOTOGRAPHIES

- Du 13 au 27 juillet

PHARMACIE

- Du 5 au 27 juillet
- Le 14 août

SARL LUMINEAU Transports

- Du 4 au 22 août

SARL RACAUD David

- Du 4 au 24 août

PAS de fermeture pour les entreprises suivantes :

- BRESSUIRE POIDS LOURDS AGENT IVECO
- EURL SOUCHET
- SARL GARNIER AUTOMOBILES
- VIVAL

MAIRIE

Les horaires de la mairie sont : du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30.

La mairie sera fermée au public du 18 au 22 août sauf pour le service Etat-Civil.

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025

Consultez les actualités communales sur
(application à télécharger en scannant le QR Code)



IntraMuros

